

époque solennelle remue profondément mon cœur tout confus de tant de témoignages de sympathie. C'est pour moi un jour beau et touchant, que votre amitié rend gracieux. En ce jour d'ineffables souvenirs, je suis heureux de pouvoir remercier Dieu de m'avoir fait son ministre, son prêtre, et de m'avoir toléré jusqu'à ce jour béni. *Magnificat anima mea Dominum! Quid retribuam Domino?* Ce jour est une fête de souvenirs. Une date précieuse plane en ma mémoire. O beau jour du 12 septembre 1841 ! Sur les ailes du temps il s'était envolé, mais aujourd'hui il semble être revenu avec le cortège de ses sourires. Aidez-moi à remercier le Bon Dieu pour les faveurs dont il m'a comblé pendant ma longue carrière sacerdotale. Cordial merci pour toutes les aimables choses que vous avez bien voulu me dire. Les témoignages d'estime que vous m'offrez me sont d'autant plus précieux qu'ils me viennent de ce clergé de Saint-Boniface, qui par ses lumières, ses vertus et son zèle apostolique a contribué à faire des fidèles de ce diocèse un peuple privilégié. Combien me dois-je estimer heureux d'appartenir à ce clergé depuis trente-six ans ! Je compterai à bon droit parmi les grandes consolations qui me sont réservées au déclin de ma vie les bonnes paroles que vous m'avez adressées. Merci, merci. "

Les *Cloches* terminent gracieusement le compte-rendu de cette jolie fête, en sonnant l'appel à la *centième année*, ad *centesimum annum* ! Sans malice nous rappellerons à notre confrère, l'estimé rédacteur de la feuille manitobaine, qu'en ces matières nous ne voudrions pas être trop précis. Léon XIII disait un jour — il avait alors justement 93 ans comme le cher Père Dandurand — à un évêque qui lui souhaitait de voir la *centième année* : " Monseigneur, il ne faut pas fixer de limites à la Providence ! "

---